

21-12-2016 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance spéciale tenue le 21 décembre 2016, à 19h00, au 356, Principale, à laquelle séance sont présents: Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire, les conseillers: Gilbert Gauvin, Langis Joubert, Normand St-Laurent et Réjean Hudon. Messieurs les conseillers Richard Fournier et Roland St-Pierre sont absents. Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumission – déneigement des cours municipales
4. Questions de l'assemblée
5. Levée de la réunion

263-16 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Normand St-Laurent et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

264-16 Soumissions – déneigement des cours municipales

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation pour le déneigement des cours municipales du 1^{er} janvier au 31 mai 2017 a été lancée le 22 novembre 2016 et que l'ouverture des soumissions a été fait le 5 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE 2 soumissions ont été déposées et qu'après analyse de celles-ci l'une d'entre elle n'est pas conforme;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions déposées sont celles de Monsieur Alain Boulanger et Monsieur Anicet Fournier et que leurs soumissions sont détaillées comme suit:

- M. Alain Boulanger, déneigement forfaitaire: 2 200\$ plus taxes; déneigement à l'heure: 70\$/h plus taxes.
- Monsieur Anicet Fournier, soumission non conforme

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Langis Joubert et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de monsieur Alain Boulanger. L'entrepreneur devra effectuer le déneigement tel que le contrat le spécifie. Jean-Paul Bélanger, maire et Katie St-Pierre, directrice générale sont autorisés à signer tous les documents nécessaires. Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

265-16 Levée de la séance

Proposé par Réjean Hudon et résolu que la séance soit levée à dix-neuf heures dix minutes (19h10). Monsieur le maire demande à tour de rôle à chaque conseiller présent s'ils sont d'accord avec la résolution et c'est accepté à l'unanimité.

Jean-Paul Bélanger
Maire

Katie St-Pierre
Directrice général et sec.-très.

Je, Jean-Paul Bélanger, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, sauf la résolution numéro 64-14, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.